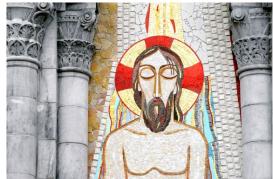


Homélie du Père Laurent Maurin : dimanche 6 décembre 2020

Deuxième dimanche de l'Avent

Pour lire l'Évangile de ce jour : Marc 1, 1-8

Il y a une différence de taille entre l'ouverture de l'évangile selon Marc que nous venons d'entendre et celle, bien connue, de l'évangile selon Luc.



"Le Baptême" (détail), mosaïque de Marko Ivan Rupnick (2007) appartenant à la

série des "mystères lumineux", façade de la basilique Notre-Dame du Rosaire, Lourdes (65), France.

En effet, si Luc insiste sur l'Esprit Saint comme source de vie pour la personne de Jésus, Marc lui n'en parle pas, mais annonce, à la suite de Jean le Baptiste, qu'avec Jésus, tous, nous sommes invités à plonger dans l'Esprit Saint. Pour lui, c'est chaque disciple de Jésus qui nait de l'Esprit Saint.

Ce baptême dans l'Esprit Saint par Jésus est une invitation à agir conformément à un esprit vrai. Un esprit qui nous anime pour avancer sur des chemins de justice. Le préalable, pour y avancer avec la liberté nécessaire, est le pardon de nos fautes. Nous ne pouvons pas nous mouvoir sous le poids de la culpabilité. Le baptême et l'annonce de Jean le Baptiste sont là pour nous le rappeler.

En ce monde de la fin d'année 2020 où semble trop souvent croître les situations d'injustices, sachons prendre l'Esprit de discernement et d'action que Jésus nous donne pour faire changer tout ce qui devient insupportable autour de nous.

C'est cela notre démarche d'Avent. Y parviendrons-nous ? Quelques soient nos réponses, nos forces et nos courages, il nous restera toujours à accueillir celui qui vient nous sauver dans les situations les plus sensibles et les plus périlleuses.

P. Laurent Maurin

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/homelie-du-dimanche-6-decembre-2020/